

DEPARTEMENT DU LOT
Arrondissement de FIGEAC
MAIRIE
DE
46270 PRENDEIGNES

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 7

PROCES – VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 26 août 2025 – 20h30

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 26 août, 20h30, et en application des articles L.2121-7 et L.2121-8 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), le Conseil Municipal de la Commune de PRENDEIGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BAHU Pascal, Maire.

Date de la convocation : 19/08/2025.

Secrétaire de la séance : Maryvonne MOUNAL

Présents : Pascal BAHU, Alain JUVENAL, Maryvonne MOUNAL, André BOURGUIGNON, Antony BARRIERE, Damien PONTARLIER, Marie-Hélène TAURAND.

Représentés :

Absents et excusés : Christian SOUIRY, Laura NIGOU.

Ordre du jour :

Ordre du jour :

Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 11 juin 2025.

Délibérations :

- remboursement de la caution aux locataires Prost Kévin et Chloé, logement de la Salle d'Animation,
- choix des nouveaux locataires, logement de la Salle d'Animation,
- décision modificative, frais d'étude d'adressage.

Questions à l'ordre du jour :

- Projet, villages et forêts de la Burlande - réseau de chaleur au bois.
- Maison Roque et jardin.
- Voirie

Questions diverses.

Délibérations du conseil :

- Délibération de la décision modificative n°2 - PRENDEIGNES 2025 (N° DE_2025_27)
- Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du

budget de l'exercice 2025, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0	0
TOTAL FONCTIONNEMENT		0	0
Investissement		Recettes	Dépenses
2152 (041) - 141	Installations de voirie	0	3 240
203 (041) - 141	Frais d'études, recherche, développement	3 240	0
TOTAL INVESTISSEMENT		3 240	3 240
TOTAL		3 240 €	3 240 €

Délibération : adoptée

- Départ des locataires logement Salle d'Animation (N° DE_2025_25)

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil Municipal que les locataires du logement de la Salle d'Animation, M. et Mme PROST Kévin et Chloé, ont quitté le logement le 10 juillet 2025 et qu'ils l'ont restitué en bon état.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents :

- de restituer la caution à M. et Mme PROST Kévin et Chloé d'un montant de 460,00 Euros, après vérification auprès de la Trésorerie que toutes les sommes dues aient été réglées.

Délibération : adoptée

- Nouveaux locataires, logement Salle d'Animation (N° DE_2025_26)

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal que suite au départ des locataires du logement de la Salle d'Animation, il est nécessaire de choisir de nouveaux locataires pour ce logement.

Après en avoir délibéré et au vu des demandes reçues à la Mairie, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de louer le logement de la Salle d'Animation à Madame POLOMSKI Aëlla et à M. PROD'HOMME Romain, Nayah à compter du 19 août 2025. Le loyer mensuel sera de 460,00 Euros.

Les charges : électricité, fuel, téléphone et ordures ménagères restent à la charge des locataires.

Un contrat de location sera signé entre les futurs locataires et la Mairie.

L'eau consommée est refacturée par la Mairie le semestre suivant. Un avenant sera également signé entre les parties.

Une caution de 460,00 Euros représentant un mois de loyer est demandée lors de la signature du contrat de location.

Les locataires devront fournir un RIB ainsi qu'une attestation d'assurance couvrant le logement.

Délibération : adoptée

Questions à l'ordre du jour :

- Projet, villages et forêts de la Burlande - réseau de chaleur au bois.

* Alain Juvenal fait le retour du groupe de travail concernant les statuts et le règlement intérieur de la création de l'ASL-GF (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière). Les objectifs de cette création sont partagés aux conseillers.

Une prochaine rencontre aura lieu le 24 septembre regroupant les trois communes dans les locaux du PETR à Figeac. Une future rencontre de tous les propriétaires sera organisée prochainement.

* Dans le cadre du projet « Villages et forêts de la Burlande », il a été évoqué la possibilité de créer un réseau de chaleur au bois. Une enquête sera distribuée aux habitants du bourg sur un périmètre défini et possible pour envisager un jour cette création.

- Maison Roque et le jardin.

* Monsieur le Maire fait le retour des visites concernant la prise en compte des chauves-souris au sein de la maison et de la nécessité de respecter un calendrier pour les futurs travaux.

Il relate également la visite de Quercy-Énergies sur les conseils concernant l'aménagement de la maison en termes d'énergies, des conseils sur les aménagements de l'intérieur du logement, les notions de confort, les modes de chauffage, ventilation, éclairage etc. Des conseils sont également apportés sur le DPE (Diagnostic de Performance Énergétique) et la classe à atteindre afin de prétendre aux subventions. L'architecte, Laura Constensou, qui accompagne le projet, était également présente.

* Vidage de la maison par l'association Regain en septembre.

* Monsieur le Maire, Maryvonne Mounal, André Bourguignon et Alain Juvenal relate la visite du CAUE du Lot (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Lot) pour aider à des conseils sur le futur aménagement de ce lieu. Un retour sera effectué après le travail de l'architecte paysager à l'ensemble des élus.

- Voirie.

Il est effectué un retour des travaux réalisés et du PAT à venir sur les routes communales.

Questions diverses :

Les travaux sur la route de Gabanelle (partie St Cirgues) vont être terminés. Le panneau indiquant le début des travaux n'a pas été posé côté Prendeignes. Grand-Figeac en charge de ses travaux sera informé de la nécessité d'indiquer la fermeture de la route au départ de Prendeignes.

Fin de la séance 23h30.

Pascal BAHU
Président de séance



Maryvonne MOUNAL
Secrétaire de séance